
Arrêté ministériel portant agrément de l'asbl RED BW, en tant que partenaire apportant de l'aide aux justiciables

A.M. 13-12-2017

M.B. 20-02-2018

Par arrêté ministériel 13 décembre 2017, l'asbl RED BW, rue de la Gendarmerie 10/B, à 1380 LASNE est agréée en qualité de partenaire apportant de l'aide aux justiciables.

L'asbl RED BW est agréée pour exercer la mission suivante :

- Accompagnement à la mise en oeuvre et au suivi des décisions judiciaires pour l'arrondissement judiciaire du Brabant wallon.

La dérogation aux titres requis concernant madame Patricia MATTAGNE est accordée.

L'agrément prend effet le 1^{er} janvier 2018 pour une durée de six ans.